

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 7 août 2017, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Riopel, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

M. Jean-Jacques Trépanier #1      Mme Thérèse Lemay #5  
M. Daniel Rose #6                      Mme Diane Laverdière #2  
M Mario Deschâtelets #4

Absent : M. Réal Nolet #3

Mme Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 19h35

**2017-08-113    ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**Adoptée**

**2017-08-114    ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUILLET 2017**

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2017, tel que déposé.

**Adoptée**

**2017-08-115    DÉROGATION MINEURE LOT 6 109 493**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'autoriser la largeur avant à 49.92 mètres et la largeur arrière de 42.96 mètres du lot projeté 6 109 493 étant donné que la courbe du chemin provoque des terrains aux formes polygonales. Le promoteur du développement domiciliaire s'engage à respecter la norme du 50 mètres lorsqu'aucune restriction due à la configuration du chemin ou du bord de l'eau n'est présente.

**Adoptée**

**2017-08-116    DÉROGATIONS MINEURES LOTS 6 118 447, 6 118 448 ET 6 118 450**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'autoriser la largeur avant des lots 6 118 447 à 45 mètres, 6 118 448 à 49,91 mètres et 6 118 450 à 24 mètres considérant les contraintes naturelles des terrains, la particularité du chemin d'accès en courbe et la présence d'une bande piétonnière donnant l'accès au Lac Figuery.

**Adoptée**

**2017-08-117    OFFICIALISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE  
TOPONYMIE DU CHEMIN DU BORD-DE-L'O DANS LE  
NOUVEAU DÉVELOPPEMENT**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu de faire officialiser par la commission de toponymie, le nouveau chemin domiciliaire portant le nom « chemin du Bord-de-l'O » et situé sur le lot 5 989 491, de la circonscription foncière de l'Abitibi. L'origine du nom est issue d'un projet de développement domiciliaire autour d'un rond-point.

**Adoptée**

**2017-08-119 ACHATS ÉQUIPEMENTS SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'autoriser l'acquisition d'appareils respiratoires et équipements d'aide à l'intervention pour un montant prévisible de 23 470\$, dont la dépense, sera affecté au fonds de fonctionnement et au fonds réservés cumulés pour le service incendie.

**Adoptée**

**Le rapport budgétaire de juillet 2017 a été déposé**

**2017-08-120 ADOPTION DES DÉPENSES**

Il est proposé par madame la conseillère, Diane Laverdière, appuyée par monsieur le conseiller, Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois de juillet 2017 et celles prévisibles d'août 2017, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés en juillet 2017 pour un total de 154 093.91 \$  
Versement par chèque C1700097 à C1700111  
Paiement en ligne sécurisé L1700050 à L1700058  
Paiement par transfert électronique P1700096 à P1700115  
Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard d'août 2017.  
Comptes à payer en août 2017 en date du conseil pour un total de 31 813.65\$  
Salaires payés en juillet 2017  
D1700125 à D1700144 pour un montant total de 11 319.36\$  
Salaires à payer en août 2017  
D1700145 à D1700169 pour un montant total de 14 310.32\$

**Adoptée**

**2017-08-121 LEVÉE**

À 21h05, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu que la séance soit, et est levée.

**Adoptée**

---

Jacques Riopel, maire

---

Céline Dupras  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière